



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

### **LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS**

- *Vu le code de l'éducation ;*
- *Vu les statuts de l'université d'Artois ;*
- *Vu les statuts du Laboratoire « Textes et Cultures » ;*
- *Vu le procès-verbal du 25 mai 2016 proclamant l'élection de Monsieur Pasquale Mammone à la présidence de l'université d'Artois ;*
- *Vu le conseil du laboratoire « Textes et Cultures » du 01 juillet 2020 proposant la nomination de Madame Anne Besson à la direction du Laboratoire ;*
- *Vu l'avis de la Commission Recherche de l'université d'Artois en date du 18 septembre 2020.*

### **ARRETE**

#### **Article premier :**

*Madame Anne Besson, Professeur des Universités à l'UFR Lettres et Arts, est nommée directrice du Laboratoire Textes et Cultures.*

#### **Article 2 :**

Cet arrêté prend effet à compter de la date de publication et de transmission indiquée ci-dessous et prendra fin le 21 septembre 2025 inclus.

#### **Article 3:**

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

#### **Article 4 :**

Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 22 septembre 2020

Le Président,

  
Pasquale MAMMONE

Publication sur le site web le : 22 septembre 2020

Publication sur l'intranet le : 22 septembre 2020

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 22 septembre 2020

#### **SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)